BULLETIN MUNICIPAL BREHAND

Juin 2015

Site : www.brehand.com

(Edité 27/05/2015)

Les employés communaux changent de tenues.
La société RLD fournit désormais vêtements, linge divers, draps, torchons, serviettes

****

Samedi 9 mai, les habitants étaient invités à découvrir le nouveau chemin de randonnée. Il s'ajoute aux 20 kms de chemins de randonnée existants (Cambourg, la cache de Boishardy, le chemin du Botrai), ce nouveau circuit (entièrement balisé) se nomme « la Planchette ». Les randonneurs présents au départ de la salle Alain Glâtre ont rejoint Madéhen, puis longé la rivière, la Planchette, la rue de Penthièvre, le bas du lotissement des Chênes, le four à pain et la salle des sports, soit un parcours de 2,6 kms. Nous ne doutons pas que cet agréable parcours autour du bourg en ravira plus d'un.

Le cabinet d'ostéopathie est ouvert depuis le lundi 18 mai, du lundi au vendredi de 9h à 20h, et le samedi de 9h à 17h. Le règlement des honoraires peut se faire par chèque ou espèces. La sécurité sociale ne prend pas en charge les consultations en ostéopathie. En revanche de plus en plus de mutuelles procèdent au remboursement de tout ou partie de la consultation ostéopathique. Les conditions sont variables en fonction des compagnies d'assurances et des contrats souscrits.

Jessica BESNARD
Ostéopathe D.O
Diplômée de l'IdHEO Nantes
16 bis, rue du Général Boishardy à BREHAND
07.81.56.26.24 Ou 02.96.62.08.86

DATE LIMITE POUR LA REMISE DES ARTICLES ET ANNONCES POUR LE BULLETIN DU MOIS DE JUILLET: 20 juin

VIE MUNICIPALE ET ADMINISTRATIVE

ETAT CIVIL

□ **Naissances à Saint-Brieuc:**
Enora MORIN, le 23 avril 2015, 16 le Grand Quesliguen
□ **Décès à Saint-Brieuc:**
Odette GLATRE, le 20 avril 2015, Résidence des Chataîgniers
□**Décès à Lamballe :**
Micheline GOURAUD, le 10 mai 2015, 14 rue de Madéhen

URBANISME - PERMIS DE CONSTRUIRE & DECLARATION DE TRAVAUX

Accordés :

► **Le 05.05.15**
□ GAROCHE Catherine
18 rue du Pont Calard
Claustras en bois sur muret déjà existant

► **Le 07.05.15**
□ ROUTIER Jean-Baptiste
25 rue de Penthièvre
Pose d'une clôture grillagée

► **Le 07.05.15**
□ SCI POUEYFERRE
21 rue du Pont Calard
Réfection toiture, ravalement, changement ouvertures PVC et réfection clôtures grillagées

Demandés :

►**Le 29.04.15**
□ GUILLORY Gaëtan
7 La Mi-Voie
Construction d'une véranda

►**Le 30.04.15**
□ LETHIEULLEUX Philippe
4 le refus
Construction d'un appentis

►**Le 04.05.15**
□ BOURDAIS Sébastien
7 rue de Madéhen
Pose de claustras

►**Le 05.05.15**
□ TURBIN Madeleine
7 rue St Yves
Pose d'un élévateur vertical et construction d'un muret

Conseil Municipal du 5 mai 2015

Présents : Yves RUFFET, Yannick LE GUERN, Paulette BEUREL, Thierry BESNARD, Anne RAULT, Jean-Pierre THEBAULT, Véronique GUEGO, Soizic JEHAN, Laëtitia HERMON, Sandra PUEL, Frédéric GOBARD, Dominique ROUTIER.

Excusé : Olivier GESTIN (pouvoir à Laëtitia HERMON)

1 – INDEMNITE REPRESENTATIVE DE LOGEMENT (IRL) DUE AUX INSTITUTEURS - 2014

Le Conseil Municipal prend acte du barème institué par la Préfecture des Côtes d'Armor considérant que la Commune de BREHAND n'est pas concernée.

2 – FONDS DE PEREQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES (FPIC)

Suite à la suppression de la taxe professionnelle d'un montant de 247.442 €, le FPIC a vu le jour. Sa répartition s'effectue entre les communes et la communauté de communes. Pour l'année 2015, Lamballe Communauté a décidé de verser à Bréhand la même somme que pour l'année 2014, soit 12.028 €.

3 – SUBVENTION COMPLEMENTAIRE

Le Conseil vote une subvention de 153 € à l'Association « Léo Super Héros » dont le siège se situe à Bréhand.

4 – TARIFS CIMETIERE 2015

Revalorisation des tarifs de 2% par rapport à 2014 :

Désignation	Montant €
Concession 30 ans	118,50
Columbarium et cavurnes	
- 10 ans	365,00
- 20 ans	609,00
Jardin du souvenir	
- Dispersion	60,00
- Plaque 10 ans	60,00
- Plaque 20 ans	120,00

5 – INSTALLATION D'UNE OSTEOPATHE

Une ostéopathe va s'installer mi-mai près de la Poste. Elle règlera un loyer ainsi que les charges qui se rapportent au local mis à disposition.

6 – BIBLIOTHEQUE : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Le Conseil décide de verser une subvention exceptionnelle à la Bibliothèque (association) de 460 € pour le renouvellement de l'ordinateur.

7 – JURY D'ASSISES 2016

En vue de la préparation du jury d'assises pour 2016, à la demande du Tribunal de Grande Instance, 3 noms ont été tirés au sort sur la liste électorale :

- M. Stéphane CARPIER, 7 les Portes Monvoisin,
- M. René LE GALL, 1 le Plessix Margaro,
- M. Alexis DEFAINS, 5 rue Dolo.

8 – LOTISSEMENT DES GENETS : TRAVAUX DE FINITION

L'appel d'offres relatif aux travaux de finition est lancé. L'ouverture des plis a eu lieu le 19 mai 2015. Le Conseil autorise Monsieur RUFFET, Maire, à signer le marché à intervenir.

******

Le coin propre, espace public
Service à destination de tous les citoyens

Il est impératif de faire en sorte que le coin propre reste à l'image de sa dénomination dans la mesure de ce qui est possible.
Malheureusement occasionnellement certains manquent de sens civique tant envers les autres administrés utilisateurs qu'envers les employés communaux en charge du nettoyage. Dernièrement encore, des objets de toute sorte destinés à la déchetterie ont été déposés là, de nombreux tessons de bouteilles ont été retrouvés éparpillés.
N'est-il pas envisageable que toute personne soit attachée au même projet ? Un coin propre !!

******

DEBROUSSAILLAGE – CHEMINS DE RANDONNEE

La commission des "chemins de randonnée" organise la traditionnelle matinée de débroussaillage, le **samedi 13 juin** prochain.
Vous êtes invités à prendre le café de bienvenue à 9 h à la maison du randonneur.
Nous vous demandons de prévoir une tenue et dans la mesure du possible, les outils (débroussailleuse, faucille, pelle, pioche, etc.). Pour la bonne organisation de cette matinée conviviale suivie d'un repas dans la salle Alain Glâtre, nous vous demandons de vous inscrire pour le mardi 9 JUIN auprès de la mairie au 02 96 42 78 16.
Merci et au 13.

******

FERMETURE MOMENTANEE DU TERRAIN DE FOOT D'HONNEUR

Pour des raisons d'entretien, le terrain de foot d'honneur encore appelé terrain de foot du bas est interdit à **toute utilisation** par arrêté municipal jusqu'au 21 juin inclus.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 AVRIL 2015

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT, PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le conseil communautaire prend acte des décisions prises par le Président au cours du 1er trimestre 2015, dans le cadre des délégations qu'il a accordées.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'ADHESION A L'OBSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DU LOGEMENT REALISE PAR L'ADIL

Le conseil communautaire a approuvé le renouvellement du partenariat avec l'ADIL pour la réalisation d'un observatoire du logement pour le territoire de Lamballe Communauté pour une adhésion annuelle de 3000 €.

ATTRIBUTION D'UNE AIDE AU DEVELOPPEMENT–

Le conseil communautaire a approuvé le versement d'une aide de 16 250 euros, à la SARL ALAIN HERVE TRAVAUX FORESTIERS.

Le versement de l'aide se fera pour moitié à la prise de délibération et pour solde à la création effective de trois emplois et la réalisation constatée par les services de Lamballe Communauté, des actions de développement durable

AIDE A L'INSTALLATION AGRICOLE – MME AURELIE MICHEL

Le conseil communautaire a approuvé le versement d'une aide de 3000 € pour l'installation de Madame Aurélie MICHEL en EARL de TREVILY à LAMBALLE

VENTE DE DEUX TERRAINS SUR LE PARC D'ACTIVITES DE LA TOURELLE 2 A LA SCI JEANNARTH

Le conseil communautaire a approuvé la cession des lots 7 et 9 (4354 m²) au bénéfice de la société SARL GUEGUEN COUVERTURE au prix de 108 458, 14 euros TTC.
L'acquisition sera réalisée par la SCI JEANNARTH. L'arpentage et le bornage sont commandés par Lamballe Communauté et sont à la charge de l'acquéreur. Les frais d'acte sont à la charge de l'acquéreur.

VENTE DE DEUX TERRAINS SUR LE PARC D'ACTIVITES DE POMMERET A LA SCI ALBACLA

Le conseil communautaire a approuvé la cession de la parcelle « îlot n°1-B » (4196 m²) et de la parcelle ZB 300 (18 m², correspondant à un ancien délaissé de voirie), au bénéfice de la société BTP ARMATURES au prix de 84 322.14 euros TTC. L'acquisition sera réalisée par la SCI ALBACLA. L'arpentage et le bornage sont commandés par Lamballe Communauté et sont à la charge de l'acquéreur. Les frais d'acte sont à la charge de l'acquéreur.

CONVENTION FONDS SOLIDARITE LOGEMENT

Le conseil communautaire a approuvé la dotation au FSL pour l'année 2015 à hauteur de 0,50 € par an par abonné du service Eau/assainissement.

DEMANDE DE SUBVENTION – ETUDE INCIDENCE STATION D'EPURATION DE HENANSAL

Le conseil communautaire valide le plan de financement et sollicite l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, à hauteur de 35% du montant de l'étude en vue de la réhabilitation de la station.

DEMANDE DE SUBVENTION –INJECTION DE CHLORURE FERRIQUE A SOULEVILLE A LAMBALLE

Le conseil communautaire valide le plan de financement et sollicite l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, à hauteur de 35% du montant des travaux pour cette opération.

TARIFICATION ANIMATIONS 11-17 ANS

Le conseil Communautaire, décide qu'à compter du 29 juin 2015, les tarifs des animations 11-17 ans seront les suivants :

(1) Par dérogation à la règle générale, le tarif du CAMP 4 n'entrera en vigueur que pour les séjours de l'été 2016

EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI AUX EMBALLAGES PLASTIQUES SOUPLES AU 1ER SEMESTRE
Le Conseil Communautaire a approuvé l'extension des consignes de tri aux emballages plastiques souples à partir du 1er semestre 2016. Il a également approuvé le principe d'un mandat à Kerval Centre Armor pour centraliser les candidatures de l'ensemble de ses adhérents concernant l'appel à candidature Eco-Emballages et porter le dossier d'appel à candidature.

PRINCIPE DE MISE EN PLACE DE BACS SELECTIFS
Le Conseil Communautaire a approuvé le principe de mise en place de bacs sélectifs à la place des sacs jaunes.

AMENAGEMENT D'UNE RESSOURCERIE DANS DES LOCAUX MUTUALISES
Le conseil communautaire a validé l'avant-projet détaillé établi par le cabinet M2C et arrêté le coût prévisionnel des travaux d'aménagement intérieur du bâtiment à 404 000,00 € HT.

****

INFORMATION

Règle de comptabilisation des accès en déchèterie

Cette année encore, la carte de déchèterie vous donne droit à 8 accès au total sur l'ensemble des déchèteries de Lamballe Communauté. Cependant en fonction du gabarit de votre véhicule, l'accès y est autorisé par le portique (voiture, voiture + remorque) ou par la bascule (tracteur + remorque, fourgon, fourgon + remorque…)
Est comptabilisé comme un passage :
-Soit un accès portique
-Soit un accès bascule inférieur ou égal à 200 kg de déchets. (Donc 400 kg équivalent à 2 accès, 600 kg à 3 accès etc…)
A titre d'exemple, les usagers ont ainsi droit gratuitement : à 8 passages portique, ou 1 passage bascule de 200 kg ou moins et 7 passages portique, ou 2 passages bascule de 200 kg ou moins chacun et 6 passages portique, ou un passage bascule de 400 kg ou moins et 6 passages portique etc…
Lorsque le total des pesées dépasse 1600 kg alors l'usager sera facturé, dans sa partie variable, du poids supplémentaire de ses déchets réceptionnés en déchèteries.

Cf. Règlement de la redevance (Chap. 3 – article 3.4)

Recensement militaire

Le recensement militaire est obligatoire pour les jeunes garçons et filles qui ont atteint l'âge de 16 ans. Les jeunes nés **Avril, Mai, Juin 1999** doivent venir en Mairie pour être recensés.
Se munir du livret de famille et de la carte nationale d'identité.

VIE ASSOCIATIVE

Au fil de Juin…

Vendredi 12 juin : AG **USBST Basket**
Samedi 13 juin : Repas **Country and Co**
Dimanche 14 juin : kermesse **RPI Ecole Publique**
Mercredi 17 juin : **Concours de boules + grillades** Club du 3è Age
Dimanche 28 juin : Kermesse **APEL/OGEC**

****

ECOLE

Vous allez recevoir prochainement dans le cahier de vos enfants le dossier d'informations scolaires nécessaire à la mairie. Il est indispensable de le remplir pour le 30 juin afin de préparer au mieux la prochaine rentrée de septembre.

TAP : Temps d'Activités Périscolaires

Nous faisons appel à des bénévoles pour nous aider à encadrer les enfants à partir du mois de septembre pour des périodes de vacances à vacances, pour plus de renseignements merci de vous adresser auprès d'Adeline en mairie ou directement auprès des écoles.

****

Installation d'un barbecue à la salle des fêtes

Un barbecue vient d'être mis en place dans l'emplacement prévu à cet effet à l'angle de la salle des Rosiers. Il est à votre disposition et permet aux utilisateurs de la salle des Fêtes de faire des grillades en toute sécurité et avec beaucoup de convivialité.

⚠ URGENT- TRANSPORT SCOLAIRE ⚠

Toute demande de création de nouveaux circuits est à déposer **AVANT LE 8 JUIN**. Cette demande est à transmettre à la mairie qui fera suivre au Conseil Départemental par le biais d'un courrier des familles.

Inscriptions en ligne pour les transports scolaires, c'est parti !

Depuis le 1er mai, il est possible d'inscrire ou de réinscrire les enfants aux transports scolaires du Conseil Départemental sur cotesdarmor.fr. La date limite est fixée au 20 juillet. Au-delà, une majoration sera appliquée. La participation demandée aux familles est de 115 €.

****

FASCICULE DE LA MAIRIE

Un fascicule mis à jour pour chaque famille bréhandaise sera disponible en mairie à partir du 29 juin 2015. Il vous appartient de venir le retirer à compter de cette date.

****

INFORMATIONS DIVERSES

Le **stationnement ou l'arrêt d'un véhicule sur un passage piéton** est considéré comme gênant, il n'y a pas de perte de point pour cette contravention de quatrième classe dont **l'amende forfaitaire est de 135€** depuis la mise en place des 26 mesures du ministre de l'intérieur Bernard Cazeneuve. Avant le 30 Juin 2015, cette infraction constituait une contravention de deuxième classe au prix de 35€ pour l'amende forfaitaire. Tout de même, il faut savoir que le stationnement gênant peut donner lieu à une mise en fourrière.

Suite à une augmentation de la mortalité des personnes vulnérables sur nos routes (+8% pour les piétons en 2014 par rapport à 2013), le ministre de l'intérieur Bernard Cazeneuve a annoncé 26 mesures. Ainsi, il est interdit de **stationner en voiture à moins de 5 mètres des passages piétons** afin d'améliorer la visibilité entre les piétions et les conducteurs. Les deux-roues ne sont pas concernés par cette mesure.

EVRON Football club : Une fusion réussie

Après seulement trois années d'existence EVRON FC (Entente MAROUE, BREHAND, MESLIN, Saint TRIMOEL et TREGENESTRE) a réussi une saison parfaite.

L'Equipe A coachée par Bernard LANGLAIS et Martial DEFFIN a fini première et invaincue en championnat. Par conséquent elle monte en première division de district.

L'équipe B dirigée par Stéphane BERECHEL et David SIMON accède à la deuxième division de district grâce à leur première place en championnat. Elle est toujours en course en coupe du district (Coupe réservée aux équipes B du district).

L'Equipe C quant à elle avec sa deuxième place monte en troisième division de district. A sa tête, Ollivier JEGAT.

L'équipe D dirigé par Maël ROUAULT et David SUAREZ finit à une très honorable sixième place.

L'équipe de sport loisir se retrouve tous les vendredis soir dans une ambiance conviviale.

Les jeunes ne sont pas en reste avec plus de 160 licenciés de l'école de foot aux U18.

L'équipe 1 des U18 a réalisé une bonne saison avec une quatrième place en première division de district malgré un effectif très jeune.

L'équipe 2 des U18 s'est bien défendue dans un championnat difficile avec aussi un effectif très jeune vis-à-vis des adversaires.

L'équipe U15 a souffert cette année, ce qui leur vaut une descente en deuxième division de district

(Sans doute dû à un effectif un peu trop juste). Nul doute qu'elle saura rebondir la saison prochaine.

De l'école de foot aux U13 la saison se termine par de nombreux tournois et déjà de belles performances. L'avenir du club est assuré.

Un grand merci à l'ensemble des bénévoles et supporters qui font vivre le club.

Retrouvez tous les contacts sur : www.monclub.net/evronfc.

BREHAND MONCONTOUR (22)

DIMANCHE 28 JUIN 2015

DE 9H00 A 18H00

Au terrain des sports

VIDE GRENIER

3.00€ /M
Cochon grillé sur réservation

Renseignements – Réservation

02.96.42.71.23 – 02.96.73.54.60
en soirée

organisation A.P.E.L. Bréhand St Trimoel

FETE DE L'ECOLE
ECOLE St Yves

Nous vous informons que la fête de l'école aura lieu le

Dimanche 28 Juin 2015

A proximité du Boulodrome. Cette journée se déroulera comme suit :

A partir de	9h00	:	Vide Grenier
	10h30	:	Messe en plein air
	12h30	:	Repas, cochon grillé
	14h30	:	Début des activités et **Spectacle des enfants**

Différents stands seront mis en place : pêche à la ligne, tombola, salon de thé. Concours tirs au but, (foot,basket.)
Et bien sûr le vide grenier !

Venez-y nombreux, une bonne ambiance vous y attend !

Mairie Bréhand • 15 rue du stade • 02 96 42 78 16 • mairie.brehand@orange.fr

PETITES ANNONCES

EMPLOI

Dame sérieuse motivée de 56 ans, possédant une voiture, aimant les enfants et les contacts.
Recherche garde d'enfants ou personnes ayant besoin d'une aide à domicile pour le ménage, leurs courses, l'aide au repas, etc… J'habite Landéhen, n'hésitez pas à me contacter et me laisser un message ainsi que vos coordonnées au 06.98.99.15.59

A LOUER :

➢ Logement communal : T2 (une chambre) – 227.88€

➢Logement communal : T1 bis (grand studio), Libre de suite à la Résidence des châtaigniers Rue du mené – 188.57€

➢A louer au bourg de Plémy dans un quartier calme, maison T4 sur sous-sol avec garage 2 voitures et buanderie. Rez-de chaussée : cuisine intégrée, salle, salon avec cheminée, 1 chambre, salle de bain aménagée, WC. A l'étage : 2 chambres, 1 bureau, salle d'eau avec WC.
Jardin arboré, loyer 550€, libre au 1er août 2015. Tel 02.96.73.51.93

A VENDRE :

➢ A vendre vélo très bon état 02.96.42.78.28

Remerciements

Par vos marques d'affection et d'amitiés dans les monuments douloureux qui sont les nôtres après le décès d'Odette, Patrick et Chantal GLÂTRE vous remercient du fond du cœur. Sincères remerciements à la chorale de BREHAND de nous avoir accompagnés.

****

Madame VARNIER Nathalie, ses enfants et Damien remercient toutes les personnes et les associations qui nous ont aidé par leur réconfort, leur aide, leurs dons, leurs appels et leurs messages de soutien pendant et après l'incendie de notre maison.

Permanences

MAIRIE :

La mairie est ouverte au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h15.
Le samedi de 9h à 12h
Tél : 02.96.42.78.16.
Fax : 02.96.42.62.85.
mairie.brehand@orange.fr

Yves RUFFET, Maire :

Sur rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie.

LA POSTE :

L'agence postale est ouverte le lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h00 à 11h45.
Tél : 02.96.42.71.44.

ECOLE PUBLIQUE

Le directeur tient une permanence tous les lundis de 9h à 12h15 et de 13h30 à 16h30.
Vous pouvez prendre rendez-vous au 02.96.42.77.00 ou par courriel à :
ecole.0220749v@ac-rennes.fr

BIBLIOTHEQUE :

Ouverte aux prêts 3 fois par semaine : le mardi de 16h30 à 18h, le mercredi et le samedi de 15h30 à 17h30.

MISSION LOCALE

Les mardis 9 et 23 de 9h à 12h à la mairie de Quessoy sur rendez-vous avec M. Guy TRAMELEUC. Pour prendre rendez-vous, appeler le 02.96.68.15.68.

NUMEROS D'URGENCE :

Pompiers	18	Allo enfance maltraitée	800 559 557
Gendarmerie	17	Centre anti poison	02.99.59.22.22
Samu	15	Eau (Lamballe communauté)	02.96.50.13.56
Appel d'urgence	112	EDF	0.810.333.122
Pharmacie de garde	32 37	Yves RUFFET, Le Maire	02.96.42.61.89
DEFIBRILLATEUR	AU RESTAURANT SCOLAIRE		

CABINET MEDICAL

Mme ROUAULT (infirmière) ☎ 02.96.42.71.95
Samedi 9h-12h
Docteur LOGUE ☎ 02.96.42.65.09
Du lundi au vendredi 8h-12h/14h30-19h
Samedi 8h-12h (Absente le jeudi)

OSTEOPATHE

Jessica BESNARD ☎ 07.81.56.26.24 ou 02.96.62.08.86
Du lundi au vendredi 9h-20h
Samedi : 9h-17h

HORAIRES DE LA DECHETTERIE DE BREHAND

(ZA du Vau Jaune) ***02 96 68 90 06***

Lundi	9h-12h	fermé
Mardi	9h-12h	14h-18h
Mercredi	fermé	14h-18h
Jeudi	fermé	fermé
Vendredi	9h-12h	14h-18h
Samedi	9h-12h	14h-18h

HORAIRES DE LA DECHETTERIE DE LANJOUAN

Lanjouan accepte uniquement les gravats et les déchets verts des particuliers et des professionnels

Lundi	fermé	14h-17h30
Mardi	9h-12h30	14h-17h30
Mercredi	9h-12h30	14h-17h30
Jeudi	fermé	14h-17h30
Vendredi	9h-12h30	14h-17h30
Samedi	9h-12h	14h-17h30

Semaine Développement Durable

Du 30 mai au 5 juin, Lamballe communauté organise une Semaine du Développement Durable. Plusieurs animations sont proposées sur le territoire.

• jeu. 4 juin

Manger Malin

Centre-ville de Lamballe - de 9h à 12h
- Animations sur le marché, exposition à la Mairie

• jeu. 4 juin

Changement climatique

- Conférence débat sur le profil climat du territoire de Lamballe Communauté en présence de représentants de Météo France
Lycée Henri Avril - 18h
- Docu-fiction sur les changements climatiques
Cinéma du Penthièvre - 20h30

• vend. 5 juin

La nuit des chauves-souris

Espace Carouet - Coëtmieux - 20h30
- Diaporama, sortie-observation sur le terrain

Le programme complet est disponible sur www.lamballe-communaute.fr

Eté : Inscriptions aux centres de loisirs

• POUR LES 3-11 ANS

Les inscriptions aux centres de loisirs communautaires 3-11 ans auront lieu le vendredi 5 juin de 12h à 19h dans chaque centre et le samedi 6 juin de 9h à 12h à l'Espace Lamballe Communauté pour les 3 centres. Fin des inscriptions : vendredi 19 juin

Contacts :
- LAMBALLE Do'minots - 32 rue Jean Jaurès
T. 02 96 50 59 45 ou 06 60 30 61 98 - dominots@lamballe-communaute.fr
- Bréhand - 6 rue Launay
T. 02 96 42 68 23 ou 07 61 09 64 86 - als-brehand@lamballe-communaute.fr
- Meslin (école) - 2 allée Loisirs
T. 06 88 98 59 37 - alsh-meslin@lamballe-communaute.fr

En parallèle, les associations Familles Rurales vous proposent 2 centres :
- Au mois de juillet à Saint- Aaron. Les inscriptions auront lieu le mercredi 3 juin à 18h à la Salle Polyvalente.
- Au mois d'août à Maroué. Une réunion d'information aura lieu le lundi 15 juin à 20h à la Maison des associations. Les inscriptions auront lieu dans cette même salle le mercredi 17 juin de 17h à 19h30 et le samedi 20 juin de 10h à 12h30.
Contact : T. 06 76 40 73 80

• POUR LES 11-17 ANS

Les inscriptions se feront auprès du service jeunesse à partir du samedi 6 juin, de 9h à 12h à l'Espace Lamballe Communauté.
Contact : T. 02 96 50 13 77 animations11-17ans@lamballe-communaute.fr

Pour tout renseignement, Direction enfance jeunesse : T. 02 96 50 70 15
enfance-jeunesse@ lamballe-communaute.fr / www.lamballe-communaute.fr 100 %

incitatif : c'est dans la boîte

Fin mai début juin, avec votre redevance incitative, vous recevrez votre lettre Déchets Ménagers « 100 % incitatif ». Au sommaire : le devenir des déchets recyclables, les bons chiffres du tri 2014, les résultats de l'enquête menée auprès des habitants, les actions de prévention comme le stop pub, la collecte des textiles... Un focus sera dédié au service webusager qui vous permet de suivre en ligne votre consommation et vos factures. D'ailleurs, un mode d'emploi est également imprimé au dos de votre redevance. Il vous guidera pour créer votre compte usager.

Que deviennent vos sacs jaunes ?*

113 tonnes de conserve = 2 160 chariots de supermarché
132 tonnes de bouteilles plastiques transparentes = 257 400 pulls polaires
138 tonnes de briques alimentaires = 931 000 rouleaux de papier toilette

** chiffres 2014*

Forum de la musique et de la danse

L'Ecole de musique et de la danse vous propose un temps dédié à la découverte des instruments et des disciplines ainsi qu'aux inscriptions. A noter, l'école compte 32 enseignants, 50 disciplines et plus de 700 élèves !
Mercredi 17 juin de 13h à 19h
Ecole de musiques et de danse du Penthièvre au Quai des rêves à Lamballe

Contact :
EMDP
rue des Olympiades – 22400 Lamballe
T. 02 96 50 94 75
www.emdp22.fr

Cap sur les îles avec Mathurin Méheut

Le Musée Mathurin Méheut vous invite à découvrir une exposition qui met l'accent sur les îles prisées par Méheut : Batz, Siek, Ouessant et Sein. A côté des œuvres de l'artiste résonnent celles de ses contemporains : Charles Cottet, Lucien-Victor Delpy, Pierre Péron, Pierre Cavellat, Xavier de Langlais, Yvonne Jean-Haffen...
Le Musée est ouvert jusque fin décembre.

Contacts :
Musée Mathurin Méheut
Place du Martray
22400 Lamballe
www.musee-meheut.fr

****

Une rencontre Parents/ baby-sitters "baby-sitting dating" (objectif : permettre une rencontre entre les familles qui cherchent un baby-sitter et des baby-sitters du fichier du PIJ).

La date de cette action : le samedi 6 juin matin au PIJ. Nous invitons donc les familles à venir à l'espace Lamballe Communauté pour échanger avec les jeunes du fichier.

Contacter le pij pour plus d'infos : 02.96.50.87.90

Vir’volt-ma-maison

Profitez des beaux jours : des aides pour éco-rénover

La belle saison est idéale pour refaire une beauté à notre maison. Profitez-en pour y associer des travaux de rénovation énergétique, en plus vous aurez des aides. Lancez-vous c’est le moment !

Porté par BREHAND, **Vir’volt-mamaison** accompagne les propriétaires de maison individuelle pour des travaux de rénovation thermique, **sans condition de ressources** : aides financières, conseils techniques neutres et gratuits.

Vir’volt-ma-maison est un dispositif pilote soutenu par le Pays de Saint-Brieuc, l’État, l’ADEME Bretagne, la Région Bretagne et le Conseil départemental des Côtes d’Armor.

Une question sur l’énergie ?

Agence Locale de l’Énergie du Pays de Saint-Brieuc
Un service local d’intérêt général
Tél. 02 96 52 15 70
virvolt@ale-saint-brieuc.org

Toutes les infos et autodiagnostic énergétique en ligne : www.virvolt-ma-maison.fr

Rando VTT
Sur la route des moulins
22, 35, 45 et 55 km
Dimanche
21 Juin 2015
22510 SAINT-GLEN
inscription à partir de 7h30
Randos pédestres :
7,5 / 10,5 / 16 km
Nouveaux circuits
80 % chemins et 20 % routes
Départ Salle des Fêtes
Tarifs : VTT : 5 € / Marche : 3 €
Grillades sur inscription au 02 96 42 79 14 avant le 14 juin : 7 €
Sur les repas, 1€ sera reversé à l’association « Autisme, ça suffit ! » de Landéher
Organisation / Renseignements : Comité des Fêtes St Glen
Christophe 06 66 41 27 56, Stéphane : 06 65 49 95 27